

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 février 2013

## Face aux défis du développement : comment renforcer les ONG françaises ?

### Déclaration du groupe de la CFTC

Le thème de la saisine - *renforcer le rôle des ONG* - s'inscrit dans les préoccupations du groupe de la CFTC. Le monde associatif doit pouvoir jouer un rôle réel et reconnu pour conforter les démocraties et permettra la subsidiarité. L'existence de corps intermédiaires permet effectivement aux personnes d'agir et d'être représentées collectivement. Elles évitent l'hypertrophie et l'omnipotence de l'État qui peuvent devenir une menace même pour la démocratie. Il convient donc de les soutenir, de soutenir les ONG lorsqu'elles sont dans leur champ d'action.

De plus, et c'est l'objet de cette saisine, les ONG peuvent, dans certains cas, jouer un rôle majeur. Des événements comme les catastrophes naturelles, les guerres, les famines l'ont démontré. Elles interviennent de façon opérationnelle, pour l'aide aux populations en difficulté lorsque les organisations gouvernementales sont dépassées, avec les limites soulignées par le rapporteur sur les suites qui peuvent être données par ces organisations.

Elles peuvent intervenir dans les pays gangrenés par la corruption où les aides se perdent comme l'eau dans le sable. Certaines ont d'ailleurs pour vocation d'aider à réduire cette corruption.

Les ONG permettent aussi de mettre en oeuvre des expertises techniques qui peuvent faire défaut localement avec un transfert de savoir irremplaçable.

La CFTC approuve la proposition de renforcer leur rôle de plaidoyer. En effet, si les ONG ne dénoncent pas, aux côtés d'autres acteurs, les exactions contre l'homme, l'environnement ou la démocratie, qui le fera ? C'est la raison pour laquelle des dictatures comme la Chine, la Corée du nord et tant d'autres en refusent l'existence.

Notre groupe approuve également la consolidation des partenariats locaux qui sont indispensables, car « faire à la place » peut se justifier en cas de défaillance, mais apprendre aux acteurs locaux à faire eux-mêmes est bien le moyen le plus positif et porteur d'avenir.

S'agissant des ONG françaises, l'atteinte d'une taille critique pour être au niveau des ONG internationales poserait le problème des motivations et valeurs qui fondent l'action de l'ONG. En effet, ce regroupement, en fondant les ONG dans une structure beaucoup plus grande, pourrait réduire leur capacité de s'exprimer et l'originalité qui fait l'utilité ou la force de certaines organisations.

Le vrai défi pour conserver la richesse du pluralisme est de voir comment travailler ensemble pour faire jouer les synergies en permettant l'existence et la complémentarité des différents mouvements.

Sur le financement, la CFTC approuve la pérennisation des finances des ONG mais elle insiste également sur l'importance de la transparence financière concernant les ressources et les salaires des dirigeants. Elle ne souscrit pas à la proposition de financement des ONG par les collectivités locales dont ce n'est pas le rôle. La transparence s'impose aussi dans la gouvernance démocratique de ces ONG, ne serait-ce que pour enlever toute ambiguïté sur les véritables motivations de leurs orientations d'action. La transparence financière à l'échelle mondiale serait, à défaut d'être simple, une vraie réponse.

Le groupe de la CFTC approuve ce projet d'avis et le votera.